LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE Députés du Jura,

A leurs collègues des deux Conseils, et au Directoire exécutif.

Imprimé le 26 Thermidor an 7.e

LE citoyen Bourguignon, dans le court intervalle de son ministère à la police générale, a fait au Directoire exécutif un rapport sur la situation intérieure de la République; ce rapport, joint à ceux des ministres des finances, de l'intérieur, de la justice et de la guerre, a été envoyé par le Directoire aux deux Conseils; il a été imprimé et distribué; il a acquis par cette mesure la plus grande publicité; il devient donc aussi important qu'indispensable de détruire l'impression défavorable que pourroient laisser les fausses assertions relatives au Jura qu'on lit dans ce rapport.

Case FRC 7933

M+W 15951

Ce ministre a dit, *page* 10 des rapports distribués :

« A l'est de la République quelques départemens » sont dans un état permanent de troubles et d'agita- » tions ; il sera bien difficile d'y effacer les traces de » la réaction qui précéda le 18 fructidor. C'est parti- » culièrement dans les départemens du Rhônê, de la » Haute-Loire et de la Loire, que des crimes journa- » liers en rappellent encore les sanglans souvenirs ; c'est » dans ces contrées sur-tout que l'administration doit » être courageuse, forte, impartiale ; les émigrés, les » prêtres réfractaires y ont toujours trouvé un asyle. » On a vu reparoître dans les départemens du Rhône » les réacteurs de l'an 5, qui avoient été absous à » Issengeaux ; on [illegible] provoquer à l'assinat » des républicains, de ceux notamment qui avoient eu » le courage de déposer contre eux ; et certes, il y avoit » du courage en effet à braver les poignards dont ils » étoient menacés jusques dans l'enceinte du tribunal. » C'est à Lyon, cette métropole du royalisme, que se » forment tous les complots dont les effets se font sentir » dans les départemens environnans ; c'est là que se pré- » parent les arrestations nombreuses des couriers sur la » route de Marseille ou de Paris, les enlèvemens des » conscrits et des prêtres réfractaires des mains de la » gendarmerie ; c'est là qu'ont eu lieu plusieurs scènes » contre-révolutionnaires où l'on a publiquement ap- » pelé la royauté, etc. . . .

» L'agitation qui règne dans les départemens dont » j'ai déja parlé se fait également sentir dans ceux de la » Côte-d'Or, de Saone-et-Loire, de l'Ain et du Jura ; » ils renferment les mêmes élémens de fermentation que » ceux du Rhône et de la Loire ; les prêtres réfractaires, » les émigrés et les déserteurs y causent les mêmes dé- » sordres. La gendarmerie est souvent impuissante

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

» contre ces hommes dangereux qui trouvent un appui » dans le fanatisme et l'ignorance des habitans, etc..»

Cet affligeant tableau ne peut s'appliquer au Jura; des hommes intrigans, perfides et pervers ont sans doute abusé de la confiance du ministre et du peu de connoissances qu'il avoit de ce département; car il est incontestable en faits :

1°. Que le département du Jura, dans les comptes rendus par le ministre des finances, a toujours été distingué comme l'un des plus empressés et des plus exacts à acquitter ses contributions. Plusieurs fois il s'y est trouvé nommé le premier. En ce moment, il a payé près de 500,000 fr. au-delà de ses contributions de l'an 7, au moyen des réquisitions qu'il a versées pour la subsistance des armées.

2°. Au signal de la guerre de la liberté, les nombreux bataillons du Jura se sont portés avec enthousiasme sur les frontières; ils y ont signalé leur bravoure, et scellé de leur sang leur ardent amour de la République. Au retour des hostilités, tous les réquisitionnaires absens ont rejoint leurs drapeaux; plus de trois mille conscrits sont partis avec joie, et combattent avec courage; quatre-vingt jeunes citoyens, non-sujets à la conscription, ont voulu partager, avec leurs frères d'armes, l'honneur du danger, et la gloire de défendre la liberté.

3°. Par sa position, le Jura se trouve un passage pour les déserteurs des deux armées d'Italie et d'Helvétie. Plusieurs cantons de ce département ont déployé, pour les arrêter, un zèle et une énergie auxquels on ne sauroit trop applaudir; et si ces déserteurs marchant en troupes et armés sont quelquefois parvenus à se faire jour, on doit au bon esprit du département, aux sages mesures prises par l'adminis-

tration centrale, à l'infatigable activité des militaires chargés de leur exécution, d'avoir empêché leur aglomération, et prévenu les dangers dont le Jura étoit menacé par les noyaux de rebelles et de brigands que ces déserteurs auroient pu former dans les vastes forêts qui couvrent ce département.

4°. Loin de former des rassemblemens dans le Jura, en vain les émigrés se flatteroient d'y trouver asyle ou protection : ils y sont généralement exécrés ; et si quelques-uns, en très-petit nombre, ont échappé aux recherches actives et rigoureuses de toutes les autorités réunies, cet accident, presqu'inévitable par-tout, pourroit-il fournir la matière d'un reproche ?

5°. On convient que l'influence des prêtres réfractaires est beaucoup plus dangereuse, parce qu'ils conservent encore dans plusieurs communes et parmi les hommes simples des partisans aveugles ; mais ils ont été rigoureusement surveillés et poursuivis.

6°. Dans le Jura, les lois sont exécutées, les personnes en sûreté, les propriétés respectées. Nul fonctionnaire public, nul acquéreur de domaines nationaux n'ont été ni inquiétés, ni pillés, ni assassinés ; tous les domaines nationaux y sont depuis long-temps vendus, et donnent, dans les acquéreurs, de nouveaux ôtages à la révolution ; le calme, la tranquillité, la sécurité n'y ont point été altérées depuis l'établissement de la constitution de l'an 3.

Faut-il donc s'étonner si les administrations, chacune dans leurs parties, ont reçu des différens ministres des lettres de satisfaction et d'éloges ? Il en est de si récentes qui peignent et caractérisent tellement l'état actuel de l'esprit public dans le Jura, qu'on ne peut s'empêcher d'en transcrire ici des fragmens.

Paris, 24 messidor an 7 de la République française, une et indivisible.

LE MINISTRE DE LA GUERRE,

A l'administration centrale du département du Jura, à Lons-le-Saunier.

« Je n'avois point chargé, citoyens administrateurs, » le général commandant la sixième division militaire d'exercer, à l'égard de votre département, les » pouvoirs que je lui ai conférés, comme commissaire » extraordinaire pour la formation des tableaux de » conscription qui ne m'ont pas été envoyés ou qui » ont été mal rédigés; et ce ne peut être qu'au zèle » actif et empressé avec lequel il remplit ses fonctions » que vous devez l'envoi qu'il vous a fait d'un agent » militaire contre lequel vous réclamez par votre » lettre du 9 du courant. Il a cru devoir étendre à tous » les départemens compris dans sa divison les pouvoirs » qu'il ne doit exercer que dans ceux seulement en retard, » que je lui ai désignés, *au nombre desquels le vôtre n'est* » *point compris.*

» Je vais lui donner des renseignemens plus précis à » ce sujet, et lui recommander de rappeler sur-le-champ » l'agent qu'il vous a délégué. *Je me plais trop à rendre la* » *justice qui est due à votre dévouement constant aux in-* » *térêts de la République, ainsi qu'au zèle et à l'activité* » *que vous avez apportés à l'exécution des lois de la cons-* » *cription*, pour vous refuser les témoignages de la » satisfaction que j'en ai éprouvée, et que je me suis » empressé de faire partager au gouvernement dont vous

» avez si bien su justifier, dans cette occasion, le » choix et la confiance.

» Salut et fraternité. *Signé* Bernadotte. »

Deuxième lettre du même ministre à l'administration centrale du Jura.

Du 5 thermidor an 7.

« J'ai reçu, citoyens, avec votre lettre du 22 messidor » dernier, un exemplaire de l'arrêté que vous avez » pris le 19, en exécution d'un nouvel appel qui vous » a été adressé le 12 dudit mois par le général en chef » de l'armée du Danube, à l'effet d'obtenir 13,500 quin- » taux de froment, 6,000 quintaux de seigle, 12,000 quin- » taux de foin et 26,000 quintaux d'avoine pour la » subsistance des troupes composant l'armée du Da- » nube.

» J'ai reçu également le bulletin des versemens faits » par vos administrés depuis le 13 prairial jusqu'au » 16 messidor dernier, ainsi que le tableau comparatif » des recouvremens à faire sur les contributions de l'an 7, » avec le montant des denrées demandées à votre dé- » partement, duquel il résulte que vous seriez en avance » de 475,984 francs.

» Vous méritez, citoyens, à bien juste titre les plus » grands éloges, *pour le zèle, l'activité et le patriotisme* » que vous avez montrés dans cette occasion, et je » me plais ici à vous en rendre le témoignage le plus » éclatant.

» Continuez à seconder de tous vos efforts nos braves

» défenseurs, et nul doute que vous ne concouriez
» puissamment à les mettre à même de repousser l'en-
» nemi barbare qui voudroit envahir le territoire de
» la République, etc., etc.

Signé, Barnadotte.

Le chef de la première division de la guerre;

Signé, Choudieu.

Au quartier général à Lentzbourg, le 6 thermidor an 7 de la République française, une et indivisible.

Mathieu Faviers, commissaire-ordonnateur en chef, à l'administration centrale du département du Jura.

« Citoyens administrateurs,

« J'ai reçu avec votre lettre du 22 messidor dernier,
» un exemplaire de votre arrêté du 19, contenant
» réquisition des denrées qui vous ont été demandées
» par le général en chef le 12 du même mois.

» J'ai également reçu le bordereau de vos verse-
» mens, et votre lettre du 29; le général en chef m'a
» renvoyé celle que vous lui avez adressée le 27.

» Je ne puis, citoyens administrateurs, que vous
» témoigner sa satisfaction et la mienne sur votre
» *zèle, votre activité et les principes de patriotisme* qui vous
» ont dirigés dans cette opération.

» Lorsque j'ai dit, dans ma circulaire du 2 de ce
» mois, aux départemens, qu'il en étoit quelques-uns
» qui avoient *déployé une grande énergie dans l'exécution*
» *des réquisitions*, c'est le vôtre que j'ai entendu parti-

» culièrement désigner, et j'ajouterai à ce tribut d'éloges » *la reconnoissance de toute l'armée*, etc. etc.

Salut et considération ;

Signé, Mathieu Faviers (1).

Le tableau du Jura, tracé par l'ex-ministre de la police générale, n'est donc ni exact ni ressemblant ; les faits parlent, toutes réflexions seroient superflues.

---

(1) Après des témoignages aussi avantageux, pouvoit-on s'attendre que ces administrateurs élus par le peuple seroient inculpés d'un incivisme propre à dépraver l'esprit public et à donner de funestes exemples aux départemens environnans et destitués ?

Signé, Febvre, Vernier, Grenot, Saude, Germain Champion.

BAUDOUIN, imprimeur du Corps législatif, place du Carrousel, n°. 662.